

Nom et adresse de l'organisme acheteur :

Agence Régionale de Santé Occitanie
26/28 Parc Club Millénaire
1025 avenue Henri Becquerel
CS 30001
34067 Montpellier Cedex 2

Adresse internet :

<http://www.occitanie.ars.sante.fr>

Objet du marché :

PRESTATIONS DE RESTAURATION COLLECTIVE SUR LE SITE DU RAISIN

Le marché a pour objet la réalisation de prestations de restauration collective dans les locaux de l'Agence Régionale de Santé Occitanie situés 10 chemin du raisin 31050 Toulouse.

Ces prestations recouvrent :

- la confection des repas sur site, distribués en self-service,
- un service de cafétéria, avec percolateurs en libre-service,
- la gestion du système d'encaissement, incluant le décompte et l'encaissement des repas,
- la signalétique du restaurant,
- l'entretien et le nettoyage des locaux et matériels mis à disposition,
- le renouvellement de la vaisselle, couverts, plateaux, cloches et tous ustensiles utiles au service.

L'exécution du marché est soumise aux conditions techniques décrites dans Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.), définissant l'ensemble des prestations à réaliser et les équipements et matériels à exploiter dans le cadre de son exécution.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur :

2020-0018-00

Nom, prénom, qualité du signataire du marché :

Monsieur Pierre RICORDEAU,
Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie

Désignation de la personne habilitée à donner des renseignements :

Toutes les demandes transiteront par le site dématérialisé <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Mode de passation :

Procédure adaptée services sociaux et autres services spécifiques en application des articles L 2123-1 et R 2123-1 3° du code de la commande publique

Critères d'attribution retenus :

Les offres des candidats admis feront l'objet d'un examen sur la base des critères définis ci-après :

Critères d'attribution	Pondération
Valeur technique	40
Prix	40

Développement durable	20
Note finale	100

La note finale sur 100 correspondra à l'addition de la note des critères valeur technique, prix et développement durable.

Pour le calcul de toutes les notes, l'ARS Occitanie retiendra 2 décimales après la virgule.

Informations pratiques :

1) Date limite de remise des offres : LUNDI 12 OCTOBRE 2020 à 11h30.

2) Financement :

Le coût de cette prestation est financé sur le budget structure de l'ARS Occitanie.

3) Règlement des litiges :

Tribunal administratif de Montpellier
6 rue Pitot
CS 99002
34063 MONTPELLIER cedex 2
Tél 04 67 54 81 00
Fax 04 67 54 74 50
Courriel : greffe.ta-montpellier@juradm.fr

4) Retrait du DCE :

Le dossier de consultation des entreprises peut être retiré par voie dématérialisée à l'adresse suivante :
<https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=635578&orgAcronyme=h8j>